

Manifeste des filles d'Afrique de l'Ouest pour mettre fin aux pratiques traditionnelles néfastes

Appel aux dirigeants à **AGIR MAINTENANT** lors du Sommet des filles africaines - Niamey 16-18 novembre 2021

Alors que le 3e Sommet des filles africaines axé sur « Culture, droits humains et responsabilité ; Accélérer la fin des pratiques néfastes » commence à Niamey, nous, les filles africaines du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Nigeria, du Sénégal, de la Sierra Leone, du Ghana, du Togo, du Bénin, du Tchad et du Libéria se sont réunies le 12 novembre 2021 pour faire en sorte que nos voix et nos solutions soient entendues par les dirigeants africains lors du sommet.

Ce Manifeste est notre appel collectif à l'action. Dirigeants, AGISSEZ MAINTENANT, nos vies sont en danger !

Le rôle de l'Éducation :

« L'éducation peut être une arme contre la pauvreté. Si les communautés sont éduquées, cela les protège contre le mariage des enfants. L'éducation peut être la meilleure arme pour échapper à la pauvreté. Kadiatu (Sierra Leone). Eduquer toutes les filles africaines pour leur offrir un avenir en tant que leaders et intégrer les conséquences des pratiques néfastes dans nos programmes scolaires à l'école

« Il ne s'agit pas d'aller à l'école ; il s'agit de rester à l'école, plus les filles restent longtemps à l'école, moins elles sont susceptibles de se marier avec des enfants - Kadiatu, 22 ans (Sierra Leone)

« L'accès à l'éducation gratuite est essentiel pour réduire la violence à l'égard des filles. Plus les filles sont scolarisées, plus elles seront protégées »

« L'éducation peut éradiquer les mariages forcés parce qu'une fille qui a été éduquée sait ce qui est bon pour elle et sait aussi où et comment obtenir de l'aide ainsi que la direction qu'elle peut prendre en cas de problème »

« S'il y a des filles qui ne sont pas scolarisées, il faut qu'elles soient inscrites dans des centres de formation pour qu'elles soient autosuffisantes et cela puisse réduire les mariages, les grossesses et tant d'autres violences. Il est nécessaire de sensibiliser davantage aux conséquences néfastes, comme l'excision. »

La redevabilité :

« Si les lois étaient appliquées, les droits des enfants seraient respectés ». - Fatou, 23 ans (Sénégal).

« Les enfants sont mieux à même de défendre leurs propres droits, de mener la lutte contre les violences à leur encontre. Les enfants doivent être les moteurs de leur avenir, les acteurs de leur propre développement. Pour atteindre ces objectifs, ils doivent être impliqués dans tous les programmes, activités et prises de décision, notamment celles qui les concernent. L'opresseur ne lutte jamais contre l'oppression. Si ce sont des adultes qui violent des enfants, on ne peut pas compter sur eux pour éradiquer la violence. Il faut alors responsabiliser les enfants, leur donner les moyens de défendre leurs propres droits." – Babacar.

« Les lois dans nos pays ne sont pas fortes pour protéger les filles puisque les lois elles-mêmes sont inégales. Dans certains pays comme le Niger et le Mali, la loi ne donne pas d'équité entre l'âge des filles et des garçons pour se marier ou pour être considéré comme mature » Mariamar (Bénin)



Pour assurer la redevabilité sociale, nos dirigeants doivent :

- Harmoniser les lois à travers l'Afrique, conformément à la Convention relative aux droits de l'enfant et fixer l'âge minimum légal du mariage à 18 ans
- S'assurer que les lois sont vulgarisées, traduites dans les langues locales et respectées et que les parents sont informés de ces lois
- Le gouvernement doit s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté qui poussent les parents à donner leurs filles au mariage
- Mettre en œuvre les lois existantes et veiller à ce que les défaillants soient systématiquement sanctionnés
- Nous devons traduire les lois dans nos langues locales au profit des peuples autochtones. Il est également important de mettre en place des comités de protection de l'enfance de district qui seront les points focaux dans nos différents districts

Aborder la culture

- Nous devons intensifier les approches éprouvées et les bonnes pratiques contre les unions/mariages précoces et forcés et les mutilations génitales féminines ;
- Il est important d'augmenter l'accès aux lignes directes pour signaler toutes les formes de violence
- Nous devons mener des campagnes pour mettre fin à la violence contre les enfants et appliquer des sanctions contre les MGF
- La participation des enfants et des jeunes au processus décisionnel devrait être prioritaire, y compris leur participation au mécanisme de protection des communautés.
- La production d'actes de naissance devrait être obligatoire pour tout mariage à célébrer et les mariages devraient être contractés dans les magistrats où les documents légaux peuvent être vérifiés
- Les travailleurs sociaux devraient visiter les maisons régulièrement pour identifier les filles à risque de mariage d'enfants/MGF et prendre des mesures pour les prévenir
- Les femmes représentent plus de 51% de la population. Par conséquent, leur rôle est central dans la construction de la société dans son ensemble. Nous devons résister et lutter contre tous les types d'exploitation et de violence contre les filles.

Recommandations du Manifeste des Filles d'Afrique de l'Ouest

1. Harmoniser toutes les lois pour que le mariage des enfants à 18 ans dans tous les pays d'Afrique ;
2. Inclure le mariage des enfants et les MGF dans le programme scolaire - Il est nécessaire que les enfants soient formés sur l'impact des mariages d'enfants et que les parents par l'intermédiaire de l'Association parents-enseignants soient également informés des effets négatifs de ces pratiques ;
3. Les gouvernements devraient construire plus d'écoles dans les zones rurales afin que les filles puissent rester à l'école ;
4. Les ONG doivent protéger les filles sans-abri car elles pourraient faire face à de nombreux dangers
5. Le gouvernement devrait employer plus de travailleurs sociaux afin qu'ils puissent être déployés dans les communautés locales afin que les filles des zones non urbaines soient également protégées
6. La mise en place d'un mécanisme de sensibilisation aux méfaits de ces pratiques puis de sanction des auteurs
7. Les responsables doivent augmenter le financement de la sensibilisation de la communauté sur les questions affectant le bien-être des enfants, en particulier les plus vulnérables
8. Promouvoir la création de centres de conseil et de signalement
9. Les gouvernements doivent faire connaître les mécanismes de signalement et d'orientation à la disposition des filles pour dénoncer les pratiques auxquelles elles sont soumises

